COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mercredi 20 octobre 2010

Le vingt octobre 2010, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie à 19 H 30 sous la présidence de Monsieur Gérard PELAMATTI, Maire :

Etaient présents :
MM. Gérard PELAMATTI – Frédéric DUGLAND adjoint au maire
Mmes Jacqueline HUREAU - Marie-José JACOB – Maryse VAILLANT-
Melles Sandrine RENOULT – Murielle PHILIPPON
MM Damien BEAUFORT - Philippe COSTE -
formant la majorité des membres en exercice
Etaient excusés :
M. Michel CARLIER (pouvoir à M. Gérard PELAMATTI)
M. Vincent METIVIER (pouvoir à M. Frédéric DUGLAND)
Secrétaire de séance :
Melle Murielle PHILIPPON

Après lecture et approbation du compte rendu du conseil municipal du 25 août 2010, la séance est ouverte à 20h15.

- **Délibérations**

USEDA Programme travaux 2011

Réalisation d'une nouvelle tranche de remplacement et modernisation de l'éclairage public

Montant HT	7 575,25€
Prise en charge USEDA	3 692,00€
Reste à la charge de la commune	**3 882,25€**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la nouvelle tranche de travaux.

USEDA Adhésion de communes

Les communes de REGNY, LONGPONT, CLERMONT LES FERMES, et DAMPLEUX ont sollicité leur adhésion à l'USEDA.
Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité l'adhésion de ces 4 nouvelles communes.

USEDA Modification des statuts liée à la création de nouvelles compétences:
obligatoires
-1- compétence enfouissement des réseaux de télécommunication,
-2- organisation et exploitation du service public de gestion et d'entretien des bornes de charges pour les véhicules électriques,
optionelle
-3- communication électronique.
Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité les modifications précitées.

Transfert de la compétence « contribution au fonctionnement du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) » à la CCRCT

Monsieur le Maire rappelle le principe. Les communes ont transféré à la CCRCT la compétence contingent incendie avec une prise d'effet au 1er janvier 2010. Cette compétence est assurée par le SDIS.
Il s'agit de transférer la participation des communes au titre du contingent incendie départemental.
La Commissiopn Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT), propose de retenir, parmi les quatre scénarii possibles, le scénario n°2.
Monsieur le Maire, qui est membre de la CLECT, commente le tableau remis à chaque conseiller et fourni les explications utiles à sa compréhension.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré adopte à l'unanimité:

- le rapport de la CLECT de la CCRCT relatif au transfert de la compétence « contribution incendie »,
- les modalités d'évaluation des charges utilisées pour le calcul de l'attribution de compensation.

Le Conseil prend acte du montant qui sera déduit de l'attribution de compensation attribuée à notre commune soit 9 314,00€.

Acquisition de nouveaux matériels

Monsieur le Maire remet à chaque conseiller un tableau faisant état de la situation budgétaire aux postes

Matériel	1179,00€

Il était prévu, pour l'équipement du foyer rural, l'achat:

d'un convecteur sèche serviettes	coût estimé	650,00€

En imprévu, il conviendrait de remplacer

le taille haie thermique de l'employé communal	480,00€
le congélateur, réfrigérateur du foyer rural	450,00€
TOTAL	**1580,00€**

dépenses imprévues il reste 3437,00€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité d'acquérir les matériels proposés par le Maire.

Motion contre les conséquences du projet de départementalisation de la CAF dans l'Aisne

Monsieur le Maire rappelle le contexte national de départementalisation des Caisses d'Allocations Familiales (CAF) qui devrait se terminer en fin d'année 2011.

Il existe deux CAF dans l'Aisne, l'une à Soissons, la seconde à Saint Quentin, qui négocient depuis septembre 2007 la chartre de leur rapprochement, qui devrait aboutir à terme à la création d'une Caisse Départementale d'Allocations Familiales de l'Aisne.

Les deux CAF sont actuellement en désaccord sur leur devenir et sur la redistribution des missions induites par le projet de départementalisation. En effet, si la CAF de Saint Quentin est candidate pour devenir le siège social de la future caisse départementale, la CAF de Soissons rejette ce projet et propose la ville de Laon pour les motifs suivants:

- Laon est la Ville-Préfecture du territoire, rassemble de nombreux services administratifs

(siège du Département) et par sa neutralité géographique, permettrait de regrouper les services de la CAF sans favoriser l'une des deux CAF existantes.

- L'implantation de la future caisse à Laon permettrait aussi de transformer les deux CAF existantes en sièges administratifs et de maintenir les salariés sur leur site habituel de travail et de maintenir une activité sociale de proximité.

Parallèlement, le Conseil d'Administration de la CAF de Saint Quentin a confirmé récemment par délibération et à l'unanimité son souhait de devenir le siège de la future Caisse Départementale d'Allocation Familiales de l'Aisne, et d'établir le siège administratif à la CAF de Soissons.

Aussi, après débat le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité :

- **pour** le maintien d'un service social de proximité sur le territoire du Sud de l'Aisne, et par conséquent,
- **pour** le maintien du siège de Soissons, comme siège administratif avec l'implantation des postes de direction, ou à défaut,
- **pour** la nomination de la ville de Laon, en qualité de siège social de la Caisse Départementale d'Allocations Familiales de L'Aisne.

Informations

Fonds Départemental de Solidarité

Réfection des trottoirs rue de Château Thierry et création d'une plateforme abribus accessible aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR)

Compte tenu du retard pris par les travaux de distribution du gaz dans la commune, le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a demandé le report de la subvention sur l'exercice 2011.

Location L.V.P.
Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une procédure de recouvrement des loyers impayés est en cours.

Subventions obtenues
abri bus du lotissement des Grèves
la CCRCT, au titre des fonds de concours 3 404,50€
City stade
l'UCCSA, au titre du Fonds Régional d'Aide aux Pays Picard (FRAPP) 16 406,00€.

Association des Maires de France
Le salon des Maires se déroulera du 23 au 25 novembre 2010.
Les Adjoints et Conseillers désireux de s'y rendre devront se manifester auprès de notre secrétaire.

Programme de réfection des chemins
Carrefour de la rue de Champillon et chemin rural de Reims
Elargissement en courbe, pose de bordures, reprise d'enrobé -Réalisation en cours-
Carrefour de la rue de Rome, chemin rural de Reims et accés aux vignes
Réalisation d'une plate forme en béton, reprise et confortement des rives – Réalisation du 21 au 27 octobre 2010-
En projet:
Chemin des Olivettes et chemin de Molignon à retracer, remblais et empierrement.

Questions diverses
Publication des permanences du samedi jusqu'a la fin de l'année.

43 eme opération brioches pour l'APEI(Papillons Blancs à Château Thierry)
Rapporteur Mme VAILLANT Maryse
La collecte de cette année s'élève à 1 021,90€. Un grand merci aux généreux donateurs ainsi qu'aux 16 bénévoles qui ont participé à ce grand moment de solidarité.

Travaux liés à la desserte du gaz. Information données par M. le Maire
Impossible de joindre les responsables de l'entreprise TPL pour leur faire part de notre mécontentement sur les travaux effectués, malfaçons ect...

Transport A la Demande (TAD) Rapporteur M. DUGLAND Frédéric
M. DUGLAND qui a assisté aux dernières réunions de la commissiontransport de la CCRCT, informe l'assistance que les requêtes formulées par les communes de Chartêves, Mont Saint
MI. Père et Gland ont été prises en considération. A savoir:
mise en place, dans un pemier temps, d'un TAD permettant aux usagers d'être à 8 h à la gare.
Pour le soir, extension de la ligne 3(Vincelles-Brasles) jusqu'à Chartêves.

Acquisition gracieuse d'un terrain sis en bord de Marne
M. le Maire informe le Conseil que M. et Mme FANTON céderaient gracieusement la parcelle ZI 97. Le Maire contactera Maître Notta afin de déterminer la marche à suivre.

Réunion USESA Rapporteur M. Philippe COSTE
M. COSTE communique au Conseil le contenu de la réunion et les incidences éventuelles pour notre commune. Le compte rendu détaillé est consultable à la mairie.

Affouages en l'absence de M. METIVIER Vincent, chargé de cette mission, le Maire informe le Conseil que le Responsable local de l'ONF sera contacté afin d'évaluer le volume de bois exploitable pour cette nouvelle saison.

Cimetière.
Mme HUREAU Jacqueline ainsi que M. le Maire ont assisté à la formation, initiée par l'Asociation des Maires de l'Aisne, sur la gestion des cimetières.
Mme HUREAU informe le Conseil que dans un premier temps elle procède à l'inventaire de toutes les concessions et à terme à la reprise des concessions échues ou en état d'abandon.